

BULLETIN MENSUEL

DE L'A.D.D.I.R.



# Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DEPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7<sup>e</sup> - INV. 34-14

## *Pourquoi ils sont morts...*

Aux cérémonies du Souvenir, à Orléans, le 24 avril 1960, notre Présidente Geneviève Anthonioz - de Gaulle a prononcé une allocution, au cours de laquelle elle rappella que si 300.000 hommes et femmes avaient partagé les souffrances et les humiliations des déportés, ils n'étaient plus que 20.000 à pouvoir témoigner.

« Nous leur devons ce goût propre aux Français de vouloir retrouver la liberté dans l'honneur et le sacrifice. C'est au prix de leur pauvre mort captive et humiliée que nous avons retrouvé notre liberté. Ils n'avaient pas de plus cher désir que la libération de leur patrie. C'est pourquoi ils ont héroïquement lutté, comme les hommes et les femmes de tant d'autres pays, pour cette liberté et pour l'idéal qui étaient menacés par les nazis et leurs alliés. Ils ont payé de leur mort et nous sommes ici pour rappeler la menace terrible qui a pesé sur le respect de la personne humaine, par le fait de la haine raciale et le culte de la force qui ont failli triompher dans le monde. Nous devons refaire chaque année le serment de maintenir leur idéal, sinon la mort de nos camarades n'aurait pas eu de sens. Il faut prendre avec eux la résolution de lutter pour qu'une France grande, libre et forte donne au monde l'exemple qu'elle a toujours donné, celui de la défense de l'homme. »

G. ANTHONIOZ DE GAULLE

24 AVRIL 1960

## JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Pour la première fois depuis quinze ans, je me suis enfin sentie assez solide pour affronter l'émotion des cérémonies officielles à la mémoire de nos morts et de nos morts. Pour la première fois, je pénétrai dans cette église Saint-Roch au nom guttural, église, hélas, du plus pénible style « jésuite » qu'on puisse rêver, éclairée d'un jour gris.

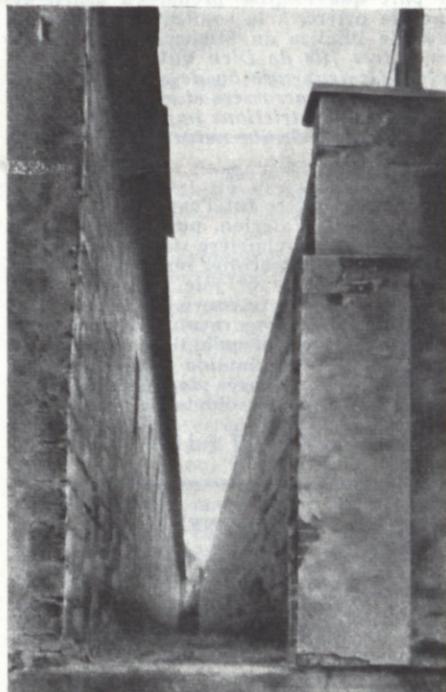
Une pauvre poignée d'hommes et de femmes fatigués étaient venus là avec leurs drapeaux, reprendre un contact plus vivant avec l'immense masse des moribonds et des suppliciés des camps de concentration, retrouver avec eux, par eux, la grande communion de souffrance et d'idéal dont ils sont aujourd'hui les derniers participants. Bien que cette cérémonie ait été annoncée dans tous les journaux, personne de « l'extérieur » n'était venu... Si le sacrifice de nos morts rejoignit celui du Christ, une parole de l'épître du jour devenait saisissante : « *Il est la pierre vivante, rejetée par les hommes, mais choisie par Dieu et mise à l'honneur.* »

L'un des nôtres, le R.P. Riquet, conduisait la prière. Un à un, il reprit les « mystères douloureux » de la Passion du Christ en évoquant le calvaire des déportés. Au troisième mystère, Jésus est tourné en dérision par ses bourreaux. La dérision, un des plus bas instincts de l'homme, un des plus redoutables tant il blesse au plus profond de la dignité de ses victimes, les nazis en ont fait un large usage. Le P. Riquet évoque l'étoile jaune infligée aux Israélites, et chacun pense aux atteintes personnelles à la dignité dont il fut la victime, ou pire, le témoin impuissant. A Sarrebrück, en arrivant, les déportés devaient sauter comme des crapauds tout autour du bassin. Mon père, chirurgien aux mains fines et aux lunettes cerclées d'or, avait refusé en se mettant, tout rayé et tondu qu'il était, dans une violente colère. Par miracle, il ne fut pas poussé dans le bassin pour y périr, mais enfermé dans un cachot. A Lublin, on faisait courir les femmes, nues, un grand numéro violet peint sur le dos, dans un grand espace découvert, au bout duquel les soldats tireraient sur elles comme sur des lapins.

Le P. Riquet fait prier l'assistance pour l'âme de ces suppliciées, pour leur famille, meurtrie à jamais.

Cette douloureuse époque est-elle enfin bien close? Hélas! Le P. Riquet évoque le sort des prêtres qui aujourd'hui encore souffrent en prison pour leur foi; il songe à tous ces jeunes, persécutés pour leur race ou leur idéal, parce qu'ils n'acceptent plus d'être des citoyens de deuxième zone : sous des humiliations dégradantes, on cherche à leur arracher quelque secret.

Le P. Riquet nous invite alors à prier pour eux et aussi pour nous-mêmes, pour que, jamais, nous ne nous joignions au chœur de la foule qui tournait Jésus en dérision, pour que, sous aucune forme, nous ne devenions complices de ceux qui persécutent leurs frères.



RAVENSBRÜCK : Le couloir des fusillées

4 P 4616

Et lorsqu'on s'assembla devant l'immense pierre plate dressée au fond d'une des chapelles, pierre nue, rayée seulement de quelques noms de camps et de quelques chiffres de morts, l'émotion de chacun était lourde de toute la souffrance passée et de l'angoisse présente.

Les drapeaux et les camarades se sont ensuite retrouvés autour de la chapelle ardente du Ministère des Anciens Combattants. C'est là qu'un journaliste nous a demandé, à Berthe Thiriart, Anne-Marie Boumier et moi-même, de retracer pour la radio les circonstances de notre libération en avril 1945.

\*\*

Le lendemain dimanche, journée nationale de la Déportation, il soufflait un merveilleux air de printemps, et l'exceptionnelle limpideté du ciel parisien donna aux cérémonies un caractère plus serein.

De la sombre et magnifique crypte du Mémorial du Martyr Juif Inconnu, à Notre-Dame, sur la rive opposée du bras de Seine, les fidèles se sont recueillis longuement. Le cœur serré, la foule a descendu les degrés de la crypte, et pendant la Sonnerie « Aux Morts », la longue fresque du plus grand Massacre des Innocents que le monde ait connu s'est déroulée devant nos yeux fermés.

Dans la même semaine, un service solennel avait été célébré à la Synagogue en souvenir de toutes ces victimes innocentes, dont 800.000 enfants, ne l'oubliions jamais. De très nombreuses camarades de l'A.D.I.R. assistaient à ce beau et émouvant service, Geneviève Anthionoz représentant le Bureau de l'Association.

A Notre-Dame, c'est encore le Père Riquet qui parlait, des marches de l'autel. Son ministère le rend proche de ceux qui souffrent, il porte dans son cœur les familles de ceux qui ne sont pas rentrés. Il s'adresse aussi aux survivants : pourquoi se disputent-ils entre eux ? Ils feront mieux de s'unir pour mieux poursuivre la lutte pour le respect de l'Homme, menacé de toutes parts. Menacé dans ses conditions de travail, menacé dans ses convictions religieuses ou politiques. Le P. Riquet reprend un extrait du message pascal du Pape, où est exprimée toute la part que l'Eglise prend, en esprit et dans la prière, à la souffrance des membres de l'Eglise du Silence, et « de tous les autres fils de Dieu qui souffrent en raison de leur race ou de situations économiques embarrassées et angoissantes ou à cause des restrictions imposées à l'exercice de leurs droits naturels ou civils ».

\*\*

L'après-midi, ce fut l'expédition en car vers le Mont Valérien, puis la montée à pied jusqu'à la clairière des fusillés. Sur un fond de mélancolie, on sentait pourtant une espèce de joie fraternelle du coude-à-coude retrouvé. Toujours au coude-à-coude, nous avons remonté les Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, où, dans la flamme symbolique, le sacrifice des déportés se mêle à celui de tous les autres soldats de France.

Anise POSTEL - VINAY

#### TÉMOIGNEZ !

Ingeborg Krüger, ancienne gardienne dans les camps de Ravensbrück, Auschwitz et Bergen-Belsen, vient d'être promue à un poste supérieur de la police judiciaire à Cologne. Le Comité International d'Auschwitz demande à tous les anciens détenus de ce camp, qui y ont fait la connaissance d'Ingeborg Krüger, de lui faire connaître des détails sur le comportement de cette dernière.

## EN MÉMOIRE DE MAGDELEINE BOUTELOUPT

# LE RETOUR D'UNE DÉPORTÉE

*Ame profondément chrétienne, imaginant difficilement le mal, Magdeleine Bouteloup, après avoir douté de l'inhumanité des Allemands, fut indignée par les lois de 1942 contre les Juifs et entra dans la Résistance. Affiliée au réseau « Comète », elle convoyait des pilotes alliés, généralement de Paris à Bordeaux, et se montrait dans cette tâche consciente, discrète, habile et efficace. La trahison de Masson entraîna son arrestation en même temps que celle de ses chefs, Robert Aylé et Frédéric de Jongh qui, on le sait, furent tous les deux fusillés. Condamnée à mort, elle fut envoyée à Cottbus, Ravensbrück, Mauthausen. Nous extrayons du livre qu'une de ses amies lui a consacré, le récit émouvant de son retour en France, semblable, hélas, à celui de tant d'autres camarades qui n'eurent pas la force de survivre.*

Mais est-ce bien Magdeleine qui débarque à Paris ce 1<sup>er</sup> mai 45 et que sa mère, ses sœurs, son beau-frère attendent ? affreusement maigrie, courbée, marchant et parlant avec peine — voulant beaucoup en dire pourtant. A Lyon déjà elle a su que toute sa famille est sauve après cette dernière année de guerre : c'est la réponse à la question angoissante que les déportés, complètement coupés des leurs, osaient à peine se poser, pour ne pas entamer leur moral au temps où le premier devoir était de « tenir ». Elle les retrouve tous, et eux n'ont pas changé, mais elle... sa première inquiétude est de savoir s'ils la reconnaissent. Oui, tout de même, car, outre sa chevelure restée abondante et colorée, il y a son regard, le même, qui, au delà de toutes les visions d'horreur et des images désespérantes, a gardé sa flamme et sa vie, ces grands yeux verts, creusés seulement — tant le visage est décharné — mais toujours ardents et comme étonnés ; ce regard enchanteur ne nous est rendu que pour peu de jours...

Pas même une semaine où, à son chevet, se succéderont pour la soigner le docteur et sa proche famille ; mais fort peu d'amis seulement : nous voulions tous la voir bien sûr, mais on avait prudemment interdit les visites afin de lui éviter toute fatigue inutile. Aucun organe n'était vraiment atteint sans doute, mais rien ne put avoir raison de cette dysenterie qui la rongeait ; ses forces déclinèrent rapidement. Toutefois elle eut le temps de « se retrouver », jouissant de la sollicitude de tous les instants, des attentions affectueuses dont on l'entourait, jouissant de se reposer dans un lit propre et un cadre familial ; elle s'informa de chacun, s'intéressa à tout : gens, livres, nouvelles, et ses compagnes de là-bas surtout, revenues avec ou avant elle. Elle raconta quantité de choses, malgré une grande difficulté pour s'exprimer (car elle n'avait plus de salive) ; elle parlait très simplement de ce monde inouï dont elle revenait, toujours avec le plus grand calme et sans un mot de haine : évidemment ce qu'elles avaient connu là-bas se situait au-delà de l'horreur même, et dépassait toute indignation et tout désir de vengeance : c'était, simplement, sans commune mesure avec rien. L'humour se mêlait ici ou là à ses souvenirs, et pourtant elle confia à sa petite sœur : « Il faudra que tu me ré-apprennes à rire ». Ce mot me semble terrible à la charge des Allemands : ainsi en un an,

non seulement ils avaient eu raison de sa robuste santé, mais encore ils avaient fait oublier le rire, cette lumière sur le visage de l'enfant et de l'homme, à une Magdeleine Bouteloup avide de vivre et faite pour la joie, qui à trente-trois ans tout juste était encore plus jeune de cœur que d'âge.

Mais elle nous laisse ce témoignage ce témoignage étonnant d'un esprit qui a survécu, intact, au délabrement total du corps qui l'abandonnait : nous l'avons entendu juger de tout froidement, objectivement ; sa mémoire citait fidèlement les dates, les noms, les destinations ; son caractère n'était nullement durci : son cœur, son âme étaient inchangés. Bref elle était vraiment toujours *elle*. Aujourd'hui elle serait sans doute parmi nous comme autrefois, seulement plus complète et meilleure s'il est possible, parce que, ayant eu l'occasion de se donner jusqu'au bout, jamais elle ne s'est refusée à aider et à aimer.

Le dimanche 6 on lui apporte la Communion à son lit de malade ; le lendemain le docteur se montre fort pessimiste et elle-même est comme engourdie par une énorme lassitude : « elle ne s'est jamais sentie si fatiguée ». Dans la soirée, une syncope l'emporte en quelques minutes. On a pu lui faire savoir dans la journée que l'armistice est signé et ce soir tout Paris, pavé, fête la fin de la guerre. Magdeleine aussi a fini sa lutte — et c'est pour une victoire éternelle. En traversant Paris pour l'accompagner à sa dernière demeure, peu de jours après, il nous sembla que tous ces drapeaux déployés aux fenêtres sur tout son passage étaient là pour elle, en joyeux et glorieux cortège. Et cependant :

— « ô frères, qu'y a-t-il entre vous et nous ? ...

Nous ne reviendrons plus vers vous ! »

(CLAUDEL : Ballade.)

Y VONNE F R O N T I E R

---

MESSAGE ADRESSÉ PAR LA REINE  
ÉLISABETH DE BELGIQUE  
LORS DU 15<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
DE LA LIBÉRATION D'AUSCHWITZ

*De tous les crimes du passé, ceux commis par Hitler et ses nazis sont les plus épouvantables. Le sommet des horreurs a été rejoint au camp d'extermination d'Auschwitz. La Commémoration du 24 janvier éveille en nous un remords collectif de n'avoir pu empêcher cette abomination. Le souvenir de ces souffrances inouïes dominera certainement nos consciences au cours de cette manifestation. En 1955, j'ai été à Auschwitz et je n'oublierai jamais ! Personne ne doit jamais l'oublier !*

Bruxelles, janvier 1960.

ELISABETH.

*Veille, cependant, le souvenir...*

# On ne pénètre plus au Camp de Ravensbrück

par France AUDOUL

On ne pénètre plus au Camp de Ravensbrück.

Celles qui jadis, enfermées derrière les terribles murailles, revinrent en septembre dernier se recueillir dans ce haut lieu de leurs souffrances, éprouvèrent une amère déception.

La plupart comptaient refaire pas à pas le chemin de leur désespoir, pénétrer dans l'enceinte par la porte inquiétante, retrouver les bâtiments lugubres et moisis, tourner le coin des ruelles et voir se lever devant elles mille fantômes refaisant des gestes inoubliables : ceux qui fuient devant les policières au bâton levé, ceux qui portent des objets trop lourds, ceux qui stationnent immobiles dans la nuit glaciaire, ceux qui tombent dans la boue noire, ceux que l'on piétine ou que l'on traîne comme des bêtes vaincues, ceux que l'on cueille et qu'on entasse dans un sinistre chariot ! Ces fantômes auraient pris figure. Ils s'appelaient Jeanne, Colette, Marie, Françoise..., parmi beaucoup, beaucoup d'autres ayant tous les types humains de visages de femmes ! Elles voulaient, pieuses survivantes, apporter aux disparus leur douleur, leur tendresse, leur serment de ne les point oublier !

Mais comme le ferait un fleuve indifférent, le flot des années écoulées a repoussé la Porte ouverte pour engloutir, le passé. Les baraques demeurent invisibles, devenues nécessaires à d'autres emplois, les accès alentour ont été détournés, et tout s'offre aux regards maintenant sous un aspect nouveau.

L'architecte a transposé le drame de la misère repoussante, de la vie exspirante et de la mort mêlées, dans la langue qui lui est propre : l'Ordre, l'Équilibre, la Durée. Peut-être cependant, de cette terre abreuée d'horreur, de ces eaux qui reçoivent les cendres calcinées du crématoire voisin, s'élève-t-il un lourd, profond, indéfinissable sanglot qui bien longtemps se mêlera au sifflement du vent, au clapotis des vagues !

C'est sur la langue marécageuse qui s'étendait entre le lac et la haute muraille extérieure que l'on a aménagé l'Esplanade du Souvenir.

Au Nord, soit au début de la Promenade, se dresse le crématoire intact avec sa cheminée d'où jadis sortaient les flammes. A côté, on a créé un accès pour visiter l'ancien bunker devenu musée. Là, trente-sept nations ont participé à un ensemble émouvant s'il en fut ! D'immenses photographies, d'impressionnantes dessins parlent, crient et hurlent l'horreur, la douleur, la colère. On a peine à respirer en ce lieu qui dépèce l'Enfer lui-même et, lorsqu'en sort, il faut un instant pour se ressaisir.

Une bande de gazon géométriquement divisée s'allonge jusqu'au monument placé au Sud, au point le plus éloigné des accès. Il est érigé au centre d'une plateforme qui s'avance sur les eaux du lac. Une forme de bronze, sur une stèle de granit rouge, découpe sa silhouette en plein ciel. Elle représente une femme amaigrie dans sa robe sordide portant, comme une offrande, un être évanoui dans ses bras. La beauté de la sculpture est indéniable, bien qu'elle ne soit qu'une partie de l'œuvre prévue, l'artiste, M. Lammert, étant mort avant d'avoir pu achever toutes les figures du monument.



L'ENTREE DU CAMP DE RAVENSBURCK

Croquis pris clandestinement au camp de Ravensbrück par France Audoult.

Nous avons d'ailleurs remarqué près du crématoire deux figures qui en étaient des fragments. Telle quelle, l'œuvre est forte néanmoins et l'on peut s'asseoir alentour et se recueillir longuement avant de revenir sur ses pas.

Tout au long du mur d'enceinte, nous admirerons au retour la Roseraie qui épouserait ses fleurs exquises, toutes plantes expédiées de Pologne, de Hongrie, de Grèce, de Belgique, de France bien sûr, de tous ces pays qui côte à côte laisseront ici de tendres victimes et souvent d'admirables héroïnes.

Lentement, il faut se résoudre à quitter ce lieu, où nous avons laissé tant de nous-mêmes, dans la plus incroyable tragi-comédie.

Veillent ces rudes pierres, ce bronze, ces vaguelettes sur les marches, ces roses qui s'effeuillent. Veillent ces souffles de la nature sur les formes dissoutes de ces martyrs qui ont aimé la liberté par dessus tout, depuis les luttes clandestines jusqu'aux affres de la mort dans les bagnoles nazis. Elles ont bien mérité dans la mémoire de tous un impérissable souvenir.

FRANCE AUDOUL

Le plan de Ravenbrück a été tiré d'après le calque du dessin original du camp et de son entourage interdit. Il comporte :

1<sup>o</sup> le camp proprement dit avec les blocs et services divers;

2<sup>o</sup> l'entourage présenté : au Nord, la voie ferrée, le terrain de débarquement, les chemins conduisant à l'entrée; à l'Est, les terrains et bois en arrière du camp et le Jugendlager; du côté Sud, l'emplacement de la voie ferrée, le triage; à l'Ouest, c'est-à-dire au bord du lac, notre compagnie France Audoult a indiqué les aménagements nouveaux destinés à commémorer la mémoire des martyrs de Ravenbrück.

Sur demande, ce plan peut être envoyé moyennant la somme de 2 NF (200 fr.), timbres compris. En faire la demande à l'A.D.I.R. Le panneau représentant la Résistance des Femmes Françaises a été photographié et peut également être expédié sur demande.

Ce panneau est actuellement placé au Musée de Ravensbrück, dans l'une des deux salles réservées à la France.

# Une Réunion d'Experts

## sur les Séquelles Tardives de l'Internement et de la Déportation

### OSLO 20-30 Avril et 1<sup>er</sup> Mai 1960

Des spécialistes de plusieurs nations, venant de huit pays, ont participé le 28 avril à Oslo à une conférence sur les séquelles tardives de l'internement et de la déportation.

Cette réunion était organisée par la Fédération Mondiale des Anciens Combattants pour examiner les conséquences des souffrances physiques subies par les déportés, hommes et femmes, pendant la seconde guerre mondiale.

Le problème a été examiné sous l'angle médical, psychologique, social et légal.

Réunis immédiatement avant le Conseil Général de la F.M.A.C., qui a eu lieu du 2 au 4 mai à Oslo, les experts avaient pour mission de conseiller M. Curtis Campagne, Secrétaire Général de la F.M.A.C., sur les nouvelles méthodes de traitement applicables aux anciens prisonniers et déportés atteints de troubles physiologiques et psychologiques consécutifs à leur détention et de recommander les mesures légales et sociales propres à les indemniser.

Les experts qui ont participé à cette conférence sont : le Professeur Pierre Kluykens (Belgique), le Dr J. Hess Thaysen (Danemark), le Professeur Charles Richet et le Dr Anthonin Mans (France), le Dr Helmut Paul (Allemagne), le Dr Marc Dvorjetski (Israël), le Dr Shoji Yoshimi (Japon), le Professeur Axel Strom, les Drs Bjorn Rogan, Leo Eittinger, Arve Lonnum et M. Ole Borge (Norvège), le Dr Saul Fisher (Etats-Unis).

#### LE CAS DES « COBAYES » ÉVOQUÉ

C'est la Fédération Mondiale des Anciens Combattants qui a pris l'initiative d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur le cas des « cobayes » dans le cadre d'une réunion d'experts médicaux réunis à Oslo, sous la présidence du Professeur Richet.

Le sujet de la réunion nous intéresse toutes au premier chef, puisqu'il s'agit de préparer une étude à travers tous les pays du monde sur : « Les séquelles tardives de l'internement et de la déportation ». Vous pourrez lire dans ces pages le texte de la motion de synthèse adoptée par les experts. Le Conseil général de la F.M.A.C., réuni aussitôt après les experts, a demandé que leurs recommandations « soient prises comme base de toute action que la F.M.A.C. pourrait envisager dans ce domaine ».

Se penchant alors sur le cas particulier des victimes des expériences pseudo-médicales des camps de concentration, le Conseil général de la F.M.A.C. s'est engagé à poursuivre énergiquement ses démarches en faveur des « cobayes » et de soumettre, le cas échéant, cette question au Conseil Economique et Social des Nations Unies.

Cette dernière décision a une très grande portée et nous exprimons ici la reconnaissance des anciennes déportées, et particulièrement de celles qui eurent le malheur d'être choisies comme « cobayes », à la Fédération Mondiale des Anciens Combattants pour cet engage-

#### MOTION DE SYNTHÈSE

Les experts réunis à Oslo, sous la présidence de M. le Professeur Charles Richet, tiennent à féliciter la Fédération Mondiale des Anciens Combattants de l'initiative qu'elle a prise en faveur des victimes de la déportation, et à remercier leurs hôtes norvégiens de leur chaleureuse hospitalité.

Ils constatent que leur réunion a permis de préciser et de développer le programme que la F.M.A.C. s'était assigné et considèrent que cette initiative leur a permis d'accomplir un progrès substantiel dans la connaissance des problèmes angoissants des rescapés des camps ; leur étude contribuera à définir une pathologie nouvelle, la pathologie de la misère, dont la forme concentrationnaire est la plus horrible.

#### LES EXPERTS ÉLÈVENT SOLENNELLEMENT LEUR VOIX POUR CONDAMNER LE RÉGIME CONCENTRATIONNAIRE SOUS SES ASPECTS LES PLUS DIVERS.

Ils recommandent instamment au Secrétaire Général de la F.M.A.C. de prendre, sans retard, toutes mesures susceptibles d'améliorer l'état de santé, les conditions économiques et sociales des déportés.

Ces mesures doivent comprendre :

a) L'établissement, par les soins de la F.M.A.C., dans un délai d'un à deux mois, d'une documentation complète des textes de loi existants, devant permettre de procéder dans le plus bref délai à une étude de droit comparé en matière de pathologie concentrationnaire et des effets tardifs de la déportation, sa publication et une large diffusion dans les milieux intéressés ;

b) Une enquête dans tous les pays où vivent des rescapés des camps, selon la méthode de travail exposée dans les conclusions détaillées de la réunion d'Oslo ;

c) La convocation, à l'initiative de la F.M.A.C., d'une conférence inter-

nationale permettant de confronter les résultats des enquêtes envisagées ci-dessus. Cette conférence devrait avoir lieu dans un avenir proche, un an environ après la présente réunion, et grouper les représentants de tous ceux qui consacrent leurs efforts à la sauvegarde des droits et à l'amélioration du sort des anciens détenus : médecins, sociologues, juristes et économistes.

Les travaux réalisés sont susceptibles d'être utiles aux anciens prisonniers de guerre qui pourraient être associés à cette conférence.

Le sort des victimes d'expériences pseudo-médicales qui furent autant de manœuvres criminelles exige une action énergique et immédiate.

Les experts tiennent à souligner que le traumatisme physique et psychique subi par ces victimes les range dans une catégorie spéciale et exige une compensation totale et permanente tenant compte de ces facteurs particuliers.

Les experts demandent au Secrétaire général de la F.M.A.C. d'entreprendre et de poursuivre toutes démarches nécessaires en vue d'ameiller une solution satisfaisante de ce problème de réparation en portant au besoin cette question devant les instances compétentes des Nations Unies.

Les experts considèrent que la neutralité de la médecine en temps de guerre pourrait contribuer efficacement à s'opposer au régime concentrationnaire. De plus, elle diminuerait de 20 à 30 % le nombre de morts de chaque guerre. Elle faciliterait grandement le désarmement moral aussi important que le désarmement matériel.

Les experts ont approuvé le vœu des défenseurs de la neutralité de la médecine en temps de guerre de voir la F.M.A.C. apporter à leur cause le poids de l'autorité morale de son Président et de ses vingt millions d'adhérents.

ment aussi courageux que désintéressé. Un espoir enfin concret de règlement international de ce douloureux problème est désormais permis.

Sur le plan purement français, la persévérance de notre Gouvernement est sur le point d'avoir raison de l'entêtement allemand en ce qui concerne les « cobayes » français ou résidant en France. Peut-être verrons-nous enfin le jour où nos pauvres « lapins » de Ravensbrück seront délivrés de l'angoisse du lendemain, où, comme pour nous, une petite

pension régulière et des soins médicaux gratuits leur permettront enfin de reprendre pied dans la vie.

A. P.-V.



# Psycho - Pathologie Sociale de l'Enfant Inadapté

par Y. M. J. CHOMBART de LAUWE (Ed. du Centre National de la Recherche Scientifique)

## La Thèse de Doctorat Ès-Sciences de Marijo Chombart de Lauwe et son Sens pour les Déportés

« Nous espérons que le magnifique travail de Mme Chombart de Lauwe sera diffusé dans toutes les administrations qui s'occupent de l'urbanisme, de l'habitat et de l'amélioration du sort culturel et économique du monde du travail. Alors nous pourrons avoir l'espoir que ce travail n'aura pas été inutile et qu'il contribuera à prévenir les troubles de la santé mentale et la délinquance de l'enfant et de l'adolescent. »

Professeur G. HEUYER.

La thèse qui porte sur la « psychopathologie sociale de l'enfant inadapté » a été présentée à la Sorbonne comme thèse de Doctorat d'Etat. Elle aborde, sur le plan scientifique, le problème de l'hérédité sociale. A partir d'une très large enquête dans trente-trois consultations de psychiatrie infantile de la région parisienne et d'une enquête complémentaire à Bordeaux, Marijo étudie les influences relatives de l'hérédité et des conditions du milieu sur la genèse des troubles du comportement. Son étude se situe dans la perspective des recherches sur l'évolution des populations humaines. Elle analyse les travaux antérieurs faits dans différents pays et définit une ligne de recherche et une méthode qui lui sont propres.

Les liaisons entre les variables du milieu et de l'hérédité, d'une part, et, d'autre part, les liaisons entre ces mêmes variables et les comportements pathologiques sont déterminées avec précision. L'étude des grands échantillons est complétée par des observations approfondies de cas individuels.

Une présentation générale de l'écologie des populations étudiées, dans laquelle une place particulière est faite au problème du logement et de l'espace, occupe la première partie. La deuxième partie se rapporte à l'influence du niveau économique de la famille, de la profession du père, du travail de la mère, de la dissociation du couple. L'analyse des tendances psychopathologiques introduit à l'étude des questions physiologiques : développement physique des enfants, etc. L'interaction constante de l'hérédité et du milieu se précise et devient matière d'observation. L'existence d'une hérédité sociale est alors mise en relief. Elle provoque certaines modifications physiologiques, mais elle est elle-même conditionnée par le milieu.

Bien que consacré à une recherche scientifique, cet ouvrage est accessible à un large public et intéressera particulièrement tous ceux qui s'occupent de l'enfance et tous ceux qui sont sensibles aux souffrances et aux déséquilibres créés par les conditions de vie. En cela, Marijo reste fidèle au message que les déportés peuvent transmettre en fonction de ce qu'ils ont vécu. Leur expérience leur a fait toucher le fond de la misère humaine. Une partie de leur épreuve est de retrouver cette misère dans « la vie normale ». Les déportés n'appartiennent pas au passé. Leur expérience doit leur

permettre d'essayer de construire l'avenir d'une façon plus positive. C'est le vrai moyen pour les déportés de dépasser leur souffrance et de faire qu'elle serve aux autres hommes. Malheureusement, beaucoup d'entre eux n'ont pas la chance de pouvoir se donner à un travail qui ait un sens pour eux et parfois n'ont plus la force de le réaliser. Ils sont trop peu soutenus ou trop mal compris pour que

leur message puisse passer. Mais qu'on ne considère pas les déportés comme des cas sociaux... Tous portent ce message. Nous sommes heureux chaque fois que l'un d'entre nous peut l'exprimer sous une forme ou sous une autre.



Marijo Chombart de Lauwe avait dix-huit ans quand elle a été arrêtée, dès 1942, en Bretagne, avec sa mère. Toutes deux connurent les prisons d'Angers, de la Santé et de Fresnes, puis les camps de concentration de Ravensbrück et de Mauthausen. Marijo était une « 21.000 », donc une « ancienne » parmi les Françaises, malgré son extrême jeunesse. Elle vivait au milieu de nous, silencieuse et souriante, à l'ombre de la personnalité expansive de sa mère. Et nous ne savions pas qu'en travaillant au « bloc des enfants », Marijo connaissait une des pires épreuves du camp : impuissante, elle voyait comment les bébés qui naissaient au camp étaient sauvagement assassinés, tandis que les enfants plus âgés étaient condamnés à une mort plus lente par un manque de nourriture et de soins savamment calculés...

Comment cette mince jeune fille tint tête à cette épreuve surhumaine, comment à son retour en France elle attaqua des études longues et difficiles, comment ses premiers diplômes passés elle poursuivit des travaux personnels, tout en mettant au monde et en élevant quatre enfants, comment enfin elle fit ce récent et nouvel effort d'une thèse de doctorat ? Cela tient, non pas du prodige, mais d'une force de caractère peu commune. Les anciennes déportées, qui connaissent l'immense fatigue morale et physique rapportée des camps, mesurent l'énorme effort de Marijo Chombart de Lauwe, et lui expriment leur affectueuse admiration.

XXX.



Petite fille devenue folle au Camp de concentration

## Je me souviens...

Je me souviens de mille visages,  
De fronts altiers, d'yeux secs, absents,  
De corps blessés par des outrages;  
Des pas réglés, des gestes lents  
D'une lionne mise en cage.  
Je me souviens de mains crispées,  
Forcées à l'effort épaisant,  
De pieds meurtris et écorchés  
Et de larges flaques de sang;  
Des larmes d'enfants affamés.  
Je me souviens de hautes flammes  
Léchant avides le ciel noir;  
Je me souviens de tant de femmes  
Mourant sans un seul au revoir  
Et la tendresse d'une autre âme.  
Je me souviens du vent glacial,  
De l'air vicié, des plaies affreuses,  
Des coeurs souffrant du même mal,  
Des désirs fous, des heures creuses,  
De l'infini tourment égal.

J'entends les bébés qui pleuraient,  
Les bruits et les crépitements;  
Je vois celles qui attendaient  
Que vient le recommencement,  
Le miracle qu'elles voulaient.  
Je me souviens des nuits sans trêve,  
De l'ombre grise qui hantait,  
De l'obsession de mille rêves,  
De souvenirs qui revivaient  
En des douceurs très brèves.  
Je me souviens d'un beau réveil,  
De la bonté d'un grand amour,  
De l'aurore et du chaud soleil  
Et de l'éclat d'un nouveau jour  
Clair, pur, bienfaisant et vermeil.  
Je me souviens du lien des âmes,  
Des silences et des mêmes pensées;  
Je pense à vous, oh ! mes compagnes,  
Je ne saurais rien oublier.

L. Alden

## Cercle de l'A.D.I.R.

### Une Conférence sur L'AFRIQUE NOIRE

par M. POSTEL-VINAY

Ainsi que nous vous l'avions annoncé dans le n° 73 de « Voix et Visages », M. Postel-Vinay a bien voulu accepter de nous parler de l'Afrique noire, le 16 mai dernier.

Devant l'ampleur du sujet, M. Postel-Vinay nous dit qu'il se bornera à donner quelques aperçus de l'évolution politique des Etats africains de la Communauté, ainsi que du Cameroun et du Togo.

Après avoir rappelé l'évolution rapide des peuples africains vers l'indépendance (la population des Etats africains indépendants groupera environ 180 millions d'habitants, en 1961, sur une population africaine totale de l'ordre de 225 millions), M. Postel-Vinay évoque le cas des Etats qui viennent d'accéder ou vont accéder à l'indépendance, en accord avec la France. Il parle des espoirs qu'éveillent ces indépendances nouvelles, qui s'établissent dans la paix et dans l'amitié; et il cite les paroles prononcées à Dakar, le 12 décembre dernier, par le Général de Gaulle :

*« En raison des droits de l'homme que la France a proclamés, en raison du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, que la France applique, en raison du développement du Sénégégal, en raison des grands courants lancés à travers le monde, nous voyons une vaste transformation s'opérer ici. Nous voyons le Sénégégal avec son voisin le Soudan, constituer la Fédération du Mali. Nous le voyons vouloir accéder à la souveraineté internationale. Cette évolution se produit non seulement avec l'accord de la France, mais avec son aide. »*

Il cite également un passage d'un discours prononcé, le même jour, par le Premier Ministre du Sénégal, M. Mamadou Dia :

#### LES ANCIENS COMBATTANTS ALLEMANDS CONDAMNENT LES ACTES D'ANTISÉMITISME

BONN (F.M.A.C.). — Les trois plus importantes Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'Allemagne de l'Ouest ont condamné « avec une profonde indignation » la profanation des synagogues dans la République Fédérale Allemande et ailleurs.

Dans un communiqué conjoint publié au nom de leurs trois millions de membres, la Fédération des Invalides, Ayants Droit et Pensionnés de Guerre d'Allemagne (V.d.K.), l'Union Nationale des Invalides de Guerre et Civils, Pensionnés et Ayants Droit (Reichsbund) et l'Association des Anciens Prisonniers de Guerre et Rapatriés d'Allemagne (V.d.H.) ont déclaré qu'ils combattraient par tous les moyens à leur disposition « toute forme de discrimination raciale et religieuse en Allemagne et dans toute autre partie du monde ».

La Fédération Mondiale des Anciens Combattants souligne, à propos de cette déclaration, qu'elle s'efforcera toujours, partout, de combattre un tel fléau.

## La Vie de nos Sections

### Section Loiret-Centre

#### JOURNÉE DE LA DEPORTATION A ORLÉANS

C'était la première année que la Section Loiret-Centre de l'A.D.I.R. était chargée d'organiser les cérémonies du Souvenir à Orléans.

Toutes les Associations de Déportés d'Orléans contribuèrent à la bonne tenue et à la réussite de cette Journée des Déportés.

Il y eut, pour commencer, l'office religieux à Notre-Dame des Miracles où Mgr Picard de La Vacquerie, Evêque d'Orléans, ancien interné, célébra la messe et parla en ces termes :

« Les femmes qui furent exemplaires dans les prisons et les camps, étaient aussi les premières auprès du Christ souffrant et à son tombeau, pour y embaumer son corps qui n'y était plus. N'est-ce pas à Marie-Madeleine qu'il apparut d'abord? Elle fut l'apôtre des apôtres. C'est par elle que le monde apprit la résurrection.

Dans la Résistance, des missions de confiance étaient réservées aux femmes, car les hommes étaient un peu comme les apôtres. Elles se décourageaient moins vite qu'eux, ainsi qu'il en est dans la vie courante. À la rue des Saussaies, c'est elles qui nous regonnaient. »

L'Evêque d'Orléans rappela ensuite le souvenir du 14 juillet 1944, alors qu'il était à Fresnes. Comme on autorisait les femmes à laver leur linge, il vit de la cellule qu'il partageait avec trois autres prisonniers, que celles-ci s'étaient ingénierées à façonner un drapeau tricolore avec trois étoffes, bleue, blanche et rouge, qu'elles avaient réussi à juxtaposer. Il dit à ses compagnons : « Mettons-nous au garde-à-vous et saluons. »

Mgr Picard de La Vacquerie demanda en terminant aux compagnes des déportés de les aider à conserver l'esprit qu'ils avaient alors, et en maintenant cet idéal de les aider à remplir leur mission « sur la terre de France où nous avons eu la joie de ressusciter ensemble ».

Après la cérémonie à la Synagogue où le Rabbin Schilli stigmatisa la campagne des croix gammées qui s'est manifestée en Europe, le cortège composé des Associations de Déportés et d'Anciens Combattants se dirigea vers le Monument aux Morts.

Notre très chère et dévouée Présidente Geneviève Anthionoz-de Gaulle prit la parole en présence du Préfet du Loiret, du Maire d'Orléans, du Général commandant le groupe des subdivisions militaires d'Orléans et de toutes les autorités du Loiret. Par une éloquence sobre qui émut et frappa l'assistance, elle exposa les raisons et le sens des cérémonies de cette journée.

Toutes les personnalités présentes, tous les déportés firent à saluer notre Présidente et à la remercier d'être venue à Orléans.

Un vin d'honneur fut offert en son honneur par l'Amicale des Déportés du Loiret A.L.A.D.I.F. aux déportés et aux familles présents à la cérémonie, et la journée se termina par une visite rapide à M.-Th. Billard, une 27.000 qui ne peut plus se déplacer, et une visite au Monument aux Morts du Groupe Buckmaster de Baule-Meung-sur-Loire.

Merci, Geneviève, pour toutes.

Pour la Section : M. FLAMENCOURT.

# Les Enseignants et les Éducateurs devant le Racisme

Colloque organisé à la Sorbonne  
le dimanche 14 février 1960

Une journée riche. Une journée pleine de bon sens. Entendre un langage qui n'est pas celui des revendications, de la violence, du droit du plus fort, ni celui de la bombe atomique. Oser aller au fond même du mal, à savoir notre propre nature humaine commune à tous tels que nous sommes, avec son égoïsme, son esprit de clan, ses partis pris, ses jugements faciles. Affirmer la solidarité de chacun avec tout ce qui se passe dans le monde. N'est-ce pas là un langage propre à nous redonner confiance, le seul qui convienne à des hommes dignes de ce nom ?

Ce colloque a été préparé de longue date par une équipe de travailleurs venant d'horizons fort divers. Il est né d'aspirations communes de plusieurs organismes : le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix; la Ligue des Droits de l'Homme; le Mouvement Pax Christi; la Ligue de l'Enseignement; le Mouvement pour la Fraternité et d'autres.

La matinée est consacrée aux travaux des différentes commissions, travaux introduits par M. le Professeur Bloch. « Le racisme — dit-il — est une polarisation des instincts de brutalité et de haine qui existent naturellement en chacun. Tout ce qui excite ces instincts favorise le racisme même si celui-ci n'est pas explicitement exprimé. » Le culte de la force, celui de la rivalité constitue le fond même de la presse enfantine (qui touche plusieurs millions d'enfants). Le meurtre y est justifié puisqu'il s'agit d'une juste cause. Est-ce par hasard que dans les bandes dessinées la cruauté, la ruse, la sournoiserie empruntent les traits d'un Chinois, la naïveté ceux d'un Noir, tandis que le Héros, l'Invincible, le Juste, celui auquel tout réussit est un magnifique spécimen de la race blanche ?

Que dire aussi des affiches de cinéma, tellement suggestives pour l'âme enfantine ?

Car l'enfant n'est pas spontanément raciste. Il le devient sous l'influence du milieu : familial, scolaire et religieux.

L'orateur accuse les manuels scolaires. En ce qui concerne les conquêtes coloniales, seul le côté positif y est relaté, mais on ne parle pas de la civilisation préexistante, ni des qualités des « colonisés ». Or, une vérité partielle est obligatoirement une vérité partielle. Le colonisateur par là même d'emblée s'oppose aux colonisés. Dans ces manuels on trouve des affirmations telles que celle-ci : « La France a apporté la civilisation. » Ou encore : « Les Arabes se civilisèrent. »

Il y a aussi les péchés par omissions. Par exemple, aucun manuel ne fait mention de l'affaire Dreyfus et la relation de l'histoire de la Résistance passe sous silence la déportation raciale.

Quels sont les remèdes à ce grand mal ? Deux voies s'offrent à nous. Tout d'abord celle de parler du racisme pour le condamner et soulever l'indignation. La deuxième consiste à tenter d'immuniser l'enfant en le convainquant de l'unité humaine et de la validité des civilisations autres que la nôtre. C'est cette deuxième forme de lutte que préconise l'orateur comme ayant le plus de chances de réussir.

L'après-midi regroupe tous les participants des quatre commissions à l'amphithéâtre Descartes. Des orateurs nombreux y prennent la parole, orateurs que leurs

croyances, leurs conceptions philosophiques pourraient opposer, mais dont toute la volonté tendue converge sur la nécessité de vider à fond, loyalement, cet angoissant problème, « la plaie à débriquer ».

C'est le Président du Mouvement contre le Racisme qui ouvre la séance. Pour lui aussi les chances de réussite sont dans la lutte préventive. Au point de vue pédagogique deux disciplines sont particulièrement aptes à agir dans ce sens. C'est d'une part l'instruction civique dont l'utilisation est encore si mal comprise actuellement. La déclaration : « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits sans distinction de race ni de personne » est tellement propre à enseigner à l'enfant que la tolérance n'est pas un acte de charité mais à la valeur d'une loi inviolable.

D'autre part la géographie et l'histoire ont leur mot à dire en dénonçant le mythe de la race pure, en présentant sous leur vrai jour les grands événements de l'Histoire.

M. l'Abbé Pihan souligne la nécessité de « balayer devant sa propre porte ». C'est ainsi qu'une commission ecclésiastique a été chargée d'examiner tout ce qui dans le catéchisme est susceptible de dénigrer le peuple d'Israël.

Il se sent en accord avec Jean Jaurès dans une communion fraternelle « avec tout ce qui figure d'Homme ». La fraternité est possible, une fraternité vraie « si on accepte différents pour s'aimer complémentairement ». Cette fraternité doit supprimer le racisme, car dit-il, « on ne détruit que ce que l'on remplace ».

M. Daniel Mayer dénonce la complicité du silence. Il continue : « Le racisme est une disposition d'esprit qui tend à croire qu'il y a des races supérieures et inférieures. Il est la disposition à croire que la race innocente est celle à laquelle on appartient. » Il ajoute : « A partir du moment où l'on dit « Ratón » pour désigner un Arabe et « Macaroni » en parlant d'un Italien, on accepte les fours crématoires. Et, finalement, la torture trouve son excuse dans le sentiment d'indignité que le tortionnaire a de sa victime. »

Et M. Daniel Mayer conclut : « Il paraît que depuis 33 heures la France est plus forte qu'avant. Il me semble qu'elle ne sera forte que lorsqu'elle saura s'opposer à tous ces sévices. »

M. le Rabbin Schira cite le Talmud qui, à la question : « Pourquoi Dieu créa-t-il un seul couple ? » répond dans sa sagesse : « C'est pour que personne ne puisse se prévaloir d'une naissance supérieure. »

Plusieurs messages émanant de personnalités diverses sont lus au cours de la séance :

Celui de M. Henri Wallon : « Le racisme n'est qu'un prétexte, prétexte dont les causes ont des racines obscures de violence. Même les injures par jeu sont graves. »

Le message de M. Ouzoula, ancien ministre, insiste sur la nocivité diffuse et insidieuse des préjugés raciaux.

Celui du Professeur Massignon rappelle la parole de Pascal : « La Vérité est diamétralement opposée à la violence. »

Le message de Vercors exprime la crainte que la lutte contre le racisme ne tombe dans le piège tendu par celui-ci, à savoir qu'elle admette comme base de discussion l'égalité biologique et psychologique des êtres humains. Il ne s'agit nullement de cela. L'égalité entre les hommes n'est fondée que sur ce qui différencie l'homme de l'animal.

Ceux qui écoutent ces paroles sont ici parce que ce problème les tenaille, les bouleverse. L'amphithéâtre est plein de monde. Mais qu'est-ce en face de toute l'écrasante masse de ceux qui ne veulent pas de ces vérités ? Une poignée d'hommes..., seulement une poignée d'hommes par ci, par là, de par le monde. Toute l'amertume des paroles du Président de la Ligue de l'Enseignement trouve une résonance douloureuse. Elles rappellent que, malgré une lutte acharnée de longue date, la question n'est toujours pas résolue. « Je me hérisse, dit-il, à l'idée que le problème puisse encore se poser. » Cependant, il sait bien « qu'il n'est pas nécessaire de réussir pour persévéérer. »

Non, cette poignée d'hommes, ces poignées disséminées : c'est beaucoup. C'est suffisant. C'est David en face de Goliath. Aucun enfant, lorsque, pour la première fois, cette histoire lui est contée, ne doute de l'issue du combat. Il sait, dans son cœur, dans son âme, qui l'emportera. Gardons donc cette prescience enfantine, malgré tant de preuves apparentes du contraire. Mais acceptons en même temps pleinement notre responsabilité d'adultes et, selon le conseil de l'Abbé Pihan : pensons longuement, constamment la lutte à entreprendre et agissons. C'est tellement nécessaire. Plus que jamais !

## Conclusions des différentes Commissions

### a) Manuels scolaires.

La Commission souhaite :

1. Une réforme du vocabulaire qui actuellement est souvent péjoratif.

2. Instructions données doivent insister sur ce qui rapproche et non sur ce qui divise.

3. Les matières d'enseignement doivent être convergentes.

4. Mise en valeur des civilisations anciennes avant l'arrivée des Blancs.

Insister sur la simultanéité dans le temps du déroulement des civilisations.

Vœux internationaux concernant la création d'une *Histoire véritable*, mise à la disposition des enseignants.

### b) Cinéma - Télévision.

Insuffisante prise de conscience du Cinéma et de la Télévision.

Mauvaise coordination entre les éducateurs et les créateurs artistiques.

### c) Le milieu.

Le milieu est un facteur capital dans la genèse du racisme, surtout la famille, la rue.

Une action est difficile en ce qui concerne les familles non favorablement disposées. Rôle de l'école. Relation entre l'école et la famille. Rôle des syndicats, des milieux de travail.

### Rôle des Eglises.

Nécessité d'échanges interraciaux.

### d) Presse enfantine.

Nécessité d'une réforme.

Actuellement il existe 180 revues mensuelles à bandes dessinées.

Une résolution finale a été votée à l'unanimité.

Dr. HAUTVAL

## LES ANGLAIS RÉAGISSENT VIOUREUSEMENT CONTRE LE RACISME !

Londres (F.M.A.C.). — La Chambre des Communes vient d'être saisie d'un projet de loi selon lequel toute personne coupable d'avoir insulté publiquement une ou des personnes en raison de leur appartenance raciale ou religieuse serait passible d'une amende de 100 livres (1.400 nouveaux francs) ou de six mois de prison, ou des deux.

# Lotus, Opium et Kimonos

par Paule DUPONT (Robert Laffont)

C'est sous ce titre que notre camarade Paule Dupont raconte l'histoire passionnante de son reportage en Orient et pour lequel elle a manqué de bien peu de voix le Prix « Vérité ».

Après de longs mois d'emprisonnement à Fresnes, Ravensbrück, Mauthausen, le monde entier ne sera pas trop grand pour assouvir sa soif de liberté et d'espace.

Peu de temps après son retour de déportation, elle fait un long séjour en Amérique du Sud.

En 1949, alliant à son goût de l'aventure la nécessité de gagner sa vie, elle s'engage comme I.P.S.A. (infirmière-pilote secouriste de l'air).

Pendant cinq ans, elle parcourt le Sahara, Madagascar, Djibouti, l'A.E.F., l'A.O.F., l'Indochine, totalisant quatre mille deux cents heures de vol, cent trente missions de guerre.

C'est en évoquant ses souvenirs de convoyeuse militaire que commence son livre. Une suite d'anecdotes, — tantôt dramatiques : atterrissage forcé en plein désert, dernières évacuations de blessés à Dien-Bien-Phu ; — tantôt amusantes : ses démêlés avec un mouflon récalcitrant, les « farces » de ses camarades d'équipage —, nous familiarise avec sa tournure d'esprit alerte.

Si ses qualités de courage et de dévouement trouvent à se manifester dans ce genre de vie, par contre son esprit d'indépendance plie mal devant l'autorité hiérarchique.

De ses nombreuses missions en Indochine, elle garde le goût de l'Orient.

Et voici pourquoi nous la retrouvons aux Invalides le 22 décembre 1956, rendue à la vie civile, caméra en bandoulière, accompagnée d'une amie photographe, prenant l'avion pour l'Extrême-Orient.

Elle y restera neuf mois.

Guidée par son sens de l'opportunité et son esprit d'observation, « elle sait voir et faire voir ».

Cette expédition qu'elle entreprend à ses risques et périls, elle l'avait bien préparée par de nombreuses heures passées aux bibliothèques du Musée Guimet, de la France d'Outre-Mer et de l'Indochine.

Suivons-la donc :

## 1. - Au Laos.

Dans une bonzerie où, fait sans précédent, le ministre des Cultes a autorisé ces deux femmes à interviewer et filmer les « Vénérables ».

Nous assistons ensuite à des élections à Vientiane : c'est très simple, pour voter « il suffit de compter des points sur une carte-domino ».

Puis nous voici maintenant sur les plateaux du pays Méo où l'on cultive l'opium.

Elle est présentée au chef des Méos, de « la race des seigneurs qui ne rend de comptes à personne ». Elle est la première femme blanche qui a réussi à pénétrer dans un village très primitif où elle accompagnera les femmes dans les mystérieux champs de pavots.

Elle nous apprend à récolter l'opium : il faut « choisir une fleur mûre, l'inciser trois fois ; des gouttelettes de sève qui se figent au contact de l'air sont récoltées le lendemain ». Il suffit ensuite de faire bouillir et de filtrer.

Poussant jusqu'au bout le désir de connaître, elle habite dans une case indienne, se nourrit du traditionnel « ngoc-nam », jus de poisson fermenté, boit l'alcool de riz ou « choum », et goûte même à cette sauce noire qui est du jus de cafards pillés !

Elle s'initie bien sûr à la préparation d'une pipe d'opium et la fume.

Redescendus en plaine, à Luang-Prabang, nous assistons à la fête annuelle de la Grande-Pagode et à un mariage laotien.

Profitant de l'amabilité de ce peuple courtois, c'est à dos d'éléphant qu'elle se promène en forêt.

Curieux séjour, ensuite, chez les Khas, vieille race du Laos qui rappelle les Indiens d'Amazonie, aux coutumes barbares, comme celle de scier les incisives des jeunes filles « pour prouver qu'elles ne sont pas anthropophages ».

## 2. - Au Viet-Nam.

A Saïgon, au milieu de l'animation de la ville pendant les fêtes du Tet, nouvel an chinois.

Dans les rues de Cholon où elle observe la vie des 500.000 Chinois qui y habitent.

Elle pénètre dans une de ces fameuses fumeries où elle discute longuement avec un vieux lettré chinois.

## 3. - Au Cambodge.

Elle arrive à Phnom-Penh pour assister officiellement aux cérémonies qui fêtent l'avènement de S.M. Norodom Suramarit qui succède... à son fils.

Elle prend le thé avec Nari, jeune danseuse, qui conduit sa Studebaker mais dont la garde-robe comprend encore sept « sampots » (costumes traditionnels) aux sept couleurs de l'arc-en-ciel, car là-bas « l'astrologie règle l'habillement et impose à chaque jour sa couleur ».

Lasse de l'avion — vingt-quatre voyages en trois mois — c'est en bateau qu'elle atterrit :

## 4. - A Bali.

Pour fêter son... quatrième jour de l'an de l'année.

Là, c'est à un combat de coqs et à une séance de marionnettes, distractions favorites des Balinais, très joueurs, que nous l'accompagnons.

Nous la laisserons assister, non sans peine, à une crémation d'un radja, pour nous attarder auprès de Rika et Rindji, deux petits danseurs balinais, pas longtemps car c'est à Hong-Kong que nous partons.

## 5. - Hong-Kong.

Enclave anglaise à l'intérieur de la Chine de Mao-Tsé-Toung où florissent le commerce et l'espionnage, ville surpeuplée où « certains Chinois louent, pour la durée de la nuit, le sol sous leur propre lit ».

Paule prend part gaiement à une cérémonie d'enterrement car, selon la doctrine de Confucius, c'est l'occasion de grandes réjouissances : « Grand-mère, nous avons bien ri à ton enterrement ; ce fut une belle journée », devons-nous dire pour être poli.

## 6. - Au Japon.

C'est dans un hôtel local, pour vivre à la façon nippone, qu'elle habite à Tokyo.

Elle accepte, un autre jour, après le théâtre, un magnifique souper aux quatre-huit plats succulents à la mode de la Chine du Nord.

Une visite qui vaut la peine est celle à Macau, « curieuse petite ville de province à la vie calme, dans la baie de Canton, où 160.000 habitants, gouvernés par des Portugais, voisinent avec 600 millions de Chinois de la Chine Populaire.

Pays difficile à comprendre, où les salaires sont très bas, mais où il n'y a que 1 % d'illettrés.

A Kyoto, nous visitons les temples, une école d'art floral et nous prenons part à une geisha-party avec Jean Marais et Danielle Darrieux.

Puis c'est le retour, avec arrêt :

## 7. - Aux Indes.

A Delhi-Bénarès où elle ne manquera pas de descendre sur les bords du fleuve sacré.

Nous nous intéressons au sort de ses deux petits protégés, enfants parias que la danse transfigurera.

Tous ces souvenirs, racontés dans ce livre, illustrés par de nombreux mètres de pellicule, elle les raconte dans des conférences patronnées par « Connaisseur du monde », sous le titre « Troublante Asie », car c'était cela le but de son voyage.

Parce que ce livre est écrit d'une façon vivante et spirituelle, vous vous distrairez et apprendrez beaucoup de choses en lisant « Lotus, Opium et Kimonos » de Paule Bernard.

Et lorsque vous aurez terminé, vous lui poserez avec moi la question : « A quand et où le prochain reportage ? »

## PAULETTE CHARPENTIER

## La Bibliothèque de l'A.D.I.R.

Notre bibliothèque, qui comprend actuellement plus de 500 livres, se procure régulièrement les plus marquantes et les plus valables des nouvelles publications. La célèbre tétralogie de Lawrence Durrel (Justine, Balthazar, Mountolive et Clea) vient de rentrer. Tout le monde en parle, c'est une œuvre qui fera date comme celle de Marcel Proust. Vous trouverez aussi à la bibliothèque, de Faulkner, « Treize Histoires » ; de Pearl Buck, « Le maître de l'Aube » ; de Daphné du Maurier, « La Fortune de Sir Julius » ; de R. Payne, « Le Lotus Blanc » ; de Vincent Cronin, « La dernière migration ».

Une autre intéressante traduction, c'est « Le Vol de la Colombe », de Louis Ruizer, puis le fameux « Guépard » de Giuseppe Tomasi di Lampedusa.

Côté français, le choix est varié. Citons seulement Henri Troyat, « Les compagnons des Coquelicots », « La Bayonnaise » ; Albert Camus, « L'envers et l'endroit » ; le dernier numéro de la revue *Esprit*, etc.

Des dons de livres en bon état, notamment les « livres de poche », de la Collection Hachette, seront les bienvenus à la bibliothèque.

Permanence le lundi de 2 h. 30 à 7 h.

De nombreux romans policiers ont été donnés à l'A.D.I.R. (nous en remercions les donatrices) qui sont mis gracieusement à la disposition des adhérentes. Ce prêt repose sur leur délicatesse ; en gardant trop longtemps ces volumes ou en oubliant de les rendre, elles frustreront leurs camarades. S'il vous plaît, pas de négligence !

# L'une d'entre nos jeunes

par M. Th. de POIX

Elle m'en voudrait de dire son nom : je le tairai donc...

C'était fin août 1944 à Ravenbrück, au block 27, surpeuplé déjà. Pour faire un peu convenablement sa toilette, il fallait y aller l'après-midi quand on n'avait pas été pris à l'appel du travail de treize heures. Ce jour-là, en entrant au washraum — où, par extraordinaire, quelques camarades seulement occupaient les lavabos — je vis tout un petit attroupement près des bacs ; Martha la Belge y trônaît habuellement avec force coups de gosier à l'heure où l'on rinçait, à l'eau froide bien entendu, les bidons de soupe. On entourait et on écoutait une fille brune, très jeune et qui paraissait grande (en réalité une robe rayée beaucoup trop longue pour elle amenuisait et effilait encore une silhouette effroyablement maigre). Elle était très pâle aussi et seuls, dans cette physionomie diaphane, brillaient deux grands yeux noirs extrêmement mobiles et expressifs... En m'approchant du groupe, je m'aperçus que cette enfant — avait-elle vingt ans ? — récitait des poèmes : Péguy, Claudel. Elle le faisait avec une âme, avec une flamme !... On l'écoutait avec ravissement, sans se lasser : quel bonheur de pouvoir quelques instants s'évader de ce sinistre quotidien qui taraudait les cœurs...

Mais Casimira, la stubowa, vint et dispersa le rassemblement avec une douceur qui ne lui était pas coutumière... Elle avait dû écouter, elle aussi, sans se montrer.

Je cherchai et retrouva la jeune fille dans le block. Je ne l'avais jamais vue auparavant. Elle me dit qu'elle était en effet rentrée depuis peu d'un commando ; qu'on l'avait ramenée à Ravenbrück « pour y subir une punition », ajouta-t-elle plus bas, avec quelque hésitation. Je n'osais pas l'interroger. J'appris cependant son nom, son prénom, l'endroit où en France habitait ses parents. Je sus

qu'elle était fille unique, étudiante et cheftaine de louveteaux.

Pendant quelques jours, ce me fut une douceur et une joie de la revoir, de lui faire réciter encore d'autres poèmes. Celles qui avec moi l'écoutaient oublaient leur faim, leur misère, leur angoisse.

Et puis, un jour, elle disparut du block. Me rappelant qu'elle était à Ravensbrück pour « subir une punition », j'ai été follement inquiète. Discrètement, j'ai essayé de savoir ce qu'elle était devenue, mais en vain. Fallait-il redouter le pire ou pouvait-on espérer ? Bien souvent, pendant le reste de ma déportation et bien des mois après mon retour, j'ai pensé à cette enfant avec angoisse. J'avais oublié son nom de famille.

Puis un jour, par « Courri » (qui, à tous ses autres dons, ajoute celui d'être le « bottin » vivant de l'A.D.I.R.), j'ai appris que la chère petite camarade vivait, rescapée de Bergen-Belsen. J'ai su, quelques temps après, que lorsqu'elle nous réconfortait en nous récitant des poèmes, elle s'attendait d'un jour à l'autre à être pendue ou fusillée. Elle avait, en effet, dans une usine de guerre, été prise en flagrant délit de sabotage.

Elle aimait les siens, elle pensait au désespoir qui serait le leur ; elle frôlait la mort, mais, pour nous redonner du courage, elle domptait son atroce angoisse permanente.

Merci à toi, chère petite amie, et merci par cette même occasion à tant d'autres jeunes qui souvent — sans le savoir — ont été pour nous de vrais rayons de soleil, par la seule grâce de leurs vingt ans, par leur malicieux et joyeux sourire, que n'avaient pu entamer les lourdes responsabilités qu'elles avaient assumées dans la Résistance.

MARITHE (35.196).



Photo Roger VIOLET

## “Une Rose de France”

... Mais un jour de notre vie

le printemps refleurira...

(Chant des Déportés)

## Résistante depuis 1912

## COLETTE BAUDOCHE

## reçoit la Légion d'Honneur

Notre camarade, Mme Veuve Robert Luttwig, née Germaine Munier, qui vient d'être faite Chevalier de la Légion d'honneur, a été surnommée « Colette Baudoche » par ses compatriotes messins. Maurice Barrès, en effet, lui a dédicacé son livre en précisant qu'elle en était la plus belle illustration.

A l'âge de dix-neuf ans, Germaine Munier, avec plusieurs jeunes Messines, fréquentait — c'était durant l'annexion — les cours de couture d'une professeur allemande, Mme Matzak. Celle-ci exprima un jour son étonnement de ne point voir paraître ses élèves aux « parties » qu'elle donnait aux officiers prussiens. Mlle Munier n'hésita pas à lui rapporter un propos tenu par son père :

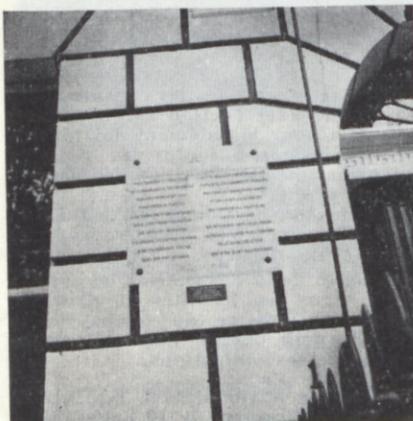
« Je préférerais noyer ma fille que de la marier avec un officier allemand. »

Mlle Munier quitta alors le cours de couture de Mme Matzak, et plusieurs de ses compagnes suivirent son exemple.

Ce fut l'occasion d'un procès mémorable. Le professeur reclama, devant le tribunal, des dommages-intérêts pour perte d'élèves, ce dont elle rendait responsable Mlle Munier. Le procès tourna à la confusion de Mme Matzak qui fut condamnée à verser une somme aux œuvres de la ville, cependant que les anciens combattants français de Metz rendaient un hommage public à leur courageuse concitoyenne qu'ils gratifièrent d'une gerbe enrubannée de tricolore à sortie du tribunal.

Ainsi débute la résistance de Mme Luttwig. Elle ne s'en tint pas là...

## DORSET SQUARE



Cette plaque commémore les exploits des hommes et des femmes des Forces Françaises Libres et de leurs compagnons britanniques partis de cette maison en missions spéciales pour la France occupée par l'ennemi. Elle honore ceux qui n'en sont pas revenus.

1941 - 1944

\*

\*\*

*This plaque is erected to commemorate the deaths of men and women of the french forces and their british comrades who left from this house on special missions to enemy occupied France and to honour those who did not return.*

*This plaque was unveiled by Her Majesty Queen Elisabeth the Queen Mother on the 15th June 1957.*

...On dirait qu'un génie caché s'applique à obscurcir les données les plus claires, à embrouiller les plus simples situations. Il en résulte que tous, tant que nous sommes, avons parfois l'impression de nous trouver dans une sorte de brume. C'est dans de tels moments qu'il est surtout nécessaire de concentrer notre vue, de tendre notre volonté, de penser haut et de parler net.

Où en sommes-nous ? Le meilleur moyen de nous répondre à nous-mêmes consiste à considérer dans la guerre que nous faisons et dans la révolution où nous sommes, seulement les données essentielles. Ainsi nous ne serons pas trompés par des fatras et des intrigues connexes, des querelles secondaires et des propagandes accessoires qui tendent à obscurcir le bon sens et à énerver les bonnes volontés...

Général DE GAULLE.

(Discours prononcé à Alger le 18 juin 1943.)

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE sur la Résistance Européenne

Une deuxième conférence sur la Résistance Européenne (la première avait eu lieu à Liège en septembre 1958) sera organisée à Milan, du 22 au 25 octobre 1960 par les soins de l'Institut pour l'Histoire du Mouvement de Libération en Italie du Président Ferrucio Parri.

Le Comité exécutif restreint d'organisation créé après une réunion de travail tenue à Paris le 19 novembre, à laquelle participaient, du côté français, MM. D. Mayer, L. François, Baillou, Général de Cossé-Brissac et H. Michel, et que préside M. Puttemans, a établi les grandes lignes de l'organisation au cours d'une réunion à Paris le 19 décembre.

Le thème de discussion sera : « Les Alliés et la Résistance Européenne ». Le rapport général introductif sera présenté par M. Henri Michel. Des exposés seront demandés à des professeurs anglais, américain et russe, respectivement sur la Grande-Bretagne, les U.S.A. et l'U.R.S.S. devant la Résistance européenne (rapports politiques et militaires). Des historiens belges, hollandais, allemands, norvégiens, danois, français, italiens, russes, polonais, yougoslaves, tchèques, etc. (parmi lesquels on peut déjà citer : le colonel Bernard, Dr de Jong, Dr Krausnick, M. Haestrup, le Pr Venturi, le Président Parri, etc.), établiront des relations sur le comportement des diverses résistances nationales en face des Alliés. Il est possible qu'une séance de travail soit consacrée à l'action de propagande.

La conférence est ouverte aux membres des Instituts de recherches de tous les pays, aux professeurs d'histoire, et aux Résistants. Les organismes, sociétés ou groupements divers intéressés, recevront dès la fin du mois de janvier une circulaire donnant des indications plus détaillées.

S'adresser, pour tous renseignements à :  
1<sup>o</sup> Istituto Nazionale per la Storia del Movimento di Liberazione in Italia, 14 Piazza Duomo, Milan.

2<sup>o</sup> Commission Internationale pour l'enseignement de l'Histoire, 72, rue Edison, Bruxelles.

3<sup>o</sup> Comité d'Histoire de la II<sup>e</sup> Guerre Mondiale, 22, rue d'Athènes, Paris (9<sup>e</sup>).

## Un beau film

## NORMANDIE - NIEMEN

C'est une chose remarquable que tant d'avenues, en France, portent le nom de Félix Faure, et aucun celui de l'escadrille « Normandie-Niémen » qui écrit une des plus belles pages de notre histoire...

Combien d'adolescents, combien d'enfants aujourd'hui savent-ils ce que signifient ces mots prestigieux, « Normandie-Niémen » ? Un film passionnant leur apprend désormais comment se constitua l'escadrille française qui se couvrit de gloire en Russie pendant la dernière guerre, ce que fut sa vie quotidienne, ses exploits endeuillés de pertes terribles.

Des noms d'emprunt pour les aviateurs réduits à un petit groupe symbolique sont les seules concessions à la fiction : les faits sont vrais. Juste de ton, sobre d'effets, vivant, ce film qui vous tiendra en haleine pendant deux heures pourrait durer deux fois plus longtemps, tant il est prenant. Il offre de rapides et puissantes images de guerre, par exemple la traversée du Niémen par les troupes soviétiques protégées par l'escadrille Normandie qui prit ensuite, en souvenir de cette héroïque épopée, le nom de « Normandie-Niémen ». La fraternité d'armes des aviateurs français et soviétiques est illustrée par le sacrifice de ce pilote français qui, malgré l'ordre de son chef, ne voulut pas sauter hors de son avion prêt à tomber parce que son mécanicien russe à ses côtés, n'avait pas de parachute.

Un même idéal unit les pilotes de l'escadrille Normandie-Niémen, si différents de caractères et d'éducation ; et c'est pourquoi le général soviétique qui les commandait, en décorant deux d'entre eux de la plus haute distinction existante en U.R.S.S., a pu s'écrier : « Nous vous avons donné des armes, mais c'est la France qui vous a donné un cœur ! »

## INDEMNISATIONS ALLEMANDES aux Anciens Déportés

Vous trouverez ci-dessous la résolution prise par la F.N.D.I.R.P. à la suite de la lettre que l'ADIR lui a adressée le 23 mars 1960 et publiée dans notre précédent numéro.

Le Congrès de la F.N.D.I.R.P. :

- Affirme qu'une seule préoccupation doit animer les organisations d'anciens déportés et internés, à savoir, la défense des intérêts de leurs membres, défense qui ne peut être assurée que dans l'union ;
- Regrette, en conséquence, l'esprit et le ton de la lettre de l'A.D.I.R. en date du 23 mars 1960 ;
- Rappelle que la F.N.D.I.R.P. est, dans le domaine des réparations allemandes, restée fidèle à la motion d'unanimité de l'ensemble des organisations et amicales de déportés, internés et familles des disparus, telle qu'adoptée en mai 1956.

Le Congrès décide que la F.N.D.I.R.P. d'abord soucieuse des intérêts des déportés, des internés et des familles de ceux qui sont tombés pour que vive la France, ne suivra à aucun prix l'A.D.I.R. sur le terrain de la polémique.

Concernant le problème crucial des indemnités dues par l'Allemagne aux victimes du nazisme, le Congrès rappelle à nouveau la position de la F.N.D.I.R.P. déjà exprimée sans la moindre équivoque :

1<sup>o</sup> L'indemnisation doit être accordée sans discrimination aux survivants et familles des morts ressortissants des quatre statuts de la Déportation et de l'Internement : « Déportés et Internés de la Résistance », « Déportés et Internés Politiques », « Patriotes résistant à l'occupation », « Patriotes transférés ».

Les anciens requis pour le S.T.O. n'étant ressortissants ni de l'un ni de l'autre de ces statuts, l'imputation de la lettre des dirigeants de l'A.D.I.R. ne répond donc en aucune façon à un souci de vérité.

2<sup>o</sup> Le montant de l'indemnisation ne saurait être inférieur à celui fixé par la loi allemande portant indemnisation des victimes du nazisme dans ce pays ; à savoir : 200 DM (soit un peu plus de 200 NF) par mois d'internement et 10.000 DM (soit un peu plus de 10.000 NF) d'indemnisation forfaitaire aux ayants-droits des disparus.

Le Congrès déclare que la F.N.D.I.R.P. ne permettra pas que les indemnités spéciales dues aux victimes des expériences nazies soient opposées à celles de l'ensemble des déportés, internés et familles.

.....

La F.N.D.I.R.P. ne laissera pas l'Allemagne de Bonn échapper aux réparations dues aux déportés, internés et familles.

.....

Le Congrès charge le Bureau de la F.N.D.I.R.P. :

- d'inviter l'A.D.I.R. à participer à une rencontre avec toutes les organisations en vue de fixer l'action à conduire en commun pour le paiement des indemnités dues à toutes les victimes du nazisme telles que définies par les statuts précités ;
- de poursuivre l'action de la F.N.D.I.R.P. déjà approuvée par 30.000 rescapés et familles de disparus.

Le Congrès de la F.N.D.I.R.P. les appelle à s'unir dans les localités et dans les départements, comme au temps de la Résistance, pour obtenir que l'Allemagne s'acquitte de ses obligations.

Le XI<sup>e</sup> Congrès National de la F.N.D.I.R.P.  
Issy-les-Moulineaux, le 10 avril 1960.

# Lettre de l'A.D.I.R. à la F.N.D.I.R.P.

17 mai 1960

Monsieur le Secrétaire général  
de la F.N.D.I.R.P.  
10, rue Leroux  
PARIS (16<sup>e</sup>)

Monsieur le Secrétaire général,

Nous avons bien reçu vos lettres des 19 avril et 10 mai 1960 et nous avons lu avec la plus grande attention la résolution de votre Congrès du 10 avril 1960 sur les indemnitations allemandes.

C'est par une erreur due à une connaissance incomplète des textes législatifs que nous avons pris les « Patriotes transférés » pour les anciens S.T.O. Les campagnes menées ces dernières années par la F.N.D.I.R.P. pour l'extension du titre de déporté aux anciens S.T.O. nous ont conduites à cette erreur dont nous nous excusons.

Vous nous demandez notre opinion au sujet d'une éventuelle réunion d'organisations de déportés, « en vue de fixer l'action à conduire en commun pour le paiement des indemnités dues à toutes les victimes du nazisme ».

Nous pensons que la Commission consultative instituée par M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre et chargée d'étudier les modalités d'application de l'indemnisation des victimes des camps de concentration nazis et de formuler des propositions, répond à votre préoccupation.

Notre Association n'étant pas représentée au sein de cette Commission, nous avons demandé à M. le Ministre des Anciens Combattants d'être tenues informées de toutes décisions qui seraient prises concernant cette indemnisation.

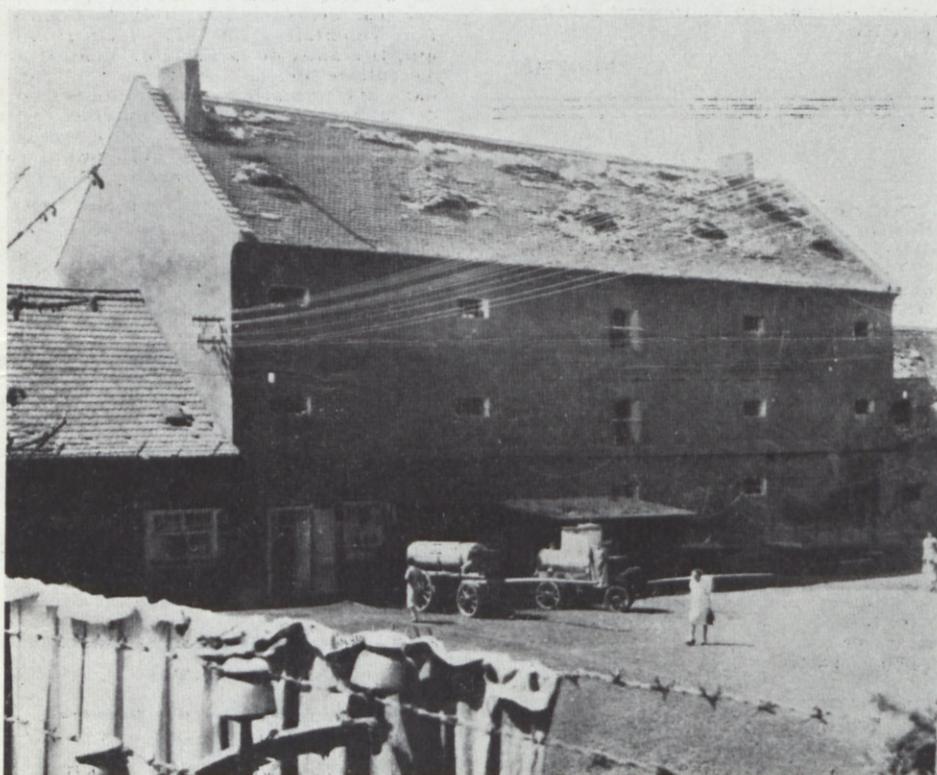
En conséquence, nous estimons qu'il serait superflu, à côté des réunions de la Commission officielle, d'organiser une rencontre de toutes les organisations de déportés, qui se proposeraient le même but.

Bien entendu la résolution de votre Congrès paraîtra dans notre prochain bulletin.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente :

G. de GAULLE-ANTHONIOZ.



LE CAMP DE HOLLEISCHEN  
après le bombardement d'avril 1945

Photo communiquée par Mme MICHELIN

## PÉLERINAGE FLOSSENBURG - HOLLEISCHEN

Ce pèlerinage comprendra deux groupes :

Le premier départ aura lieu de Paris le mardi soir 21 juin, visitera : Marienbad, Holleischen, Stodt, Pilsen, Prague, Lidice, Hradisko, Téresine, Leitseritz, Karlsbad, Flossenbürg et Hersbruck, et sera de retour le mardi 28 au matin.

Les frais seront approximativement de 185 NF.

Pour ce groupe, un passeport en cours de validité est indispensable et devra parvenir à l'Amicale de Flossenbürg le 1<sup>er</sup> juin, dernier délai.

Le deuxième départ aura lieu le vendredi soir 24 juin, visitera : Flossenbürg et Hersbruck, et sera de retour le mardi matin 28 juin.

Les frais seront d'environ 85 NF.

Pour ce groupe, la carte d'identité nationale est seule nécessaire.

De cette façon, les deux groupes se retrouveront le dimanche 26 pour la cérémonie à la chapelle du camp de Flossenbürg et la visite des vestiges.

Les prix demandés comprennent tous les frais en cours de route : autocars, repas, hôtels et, pour le premier groupe, les frais de visite.

Les inscriptions doivent nous parvenir le plus rapidement possible et au plus tard le 10 juin et être accompagnées des renseignements suivants :

Nom, prénoms, adresse complète, indication : rapatrié ou famille de disparu (veuve, enfant ou descendant) — copie de la carte de déporté et du nom du commando que vous désirez particulièrement visiter.

Nous vous demandons encore de nous verser de suite la moitié des frais de voyage, le reste devant nous parvenir avant le 15 juin.

Les rapatriés nous adresseront encore la copie de leur carte d'invalidité si celle-ci comporte la double barre rouge.

L'Association s'occupe de toutes les démarches en Allemagne et en Tchécoslovaquie.

Chaque voyageur doit prévoir : sa pièce d'identité (carte ou passeport) qui lui est nécessaire, ainsi que son titre de transport en 1<sup>re</sup> classe jusqu'à la frontière française Strasbourg-Kehl, soit par un permis gratuit, pour visite aux tombes (pour les familles y ayant droit), soit par un titre de réduction quelconque, carte d'invalidité, agent de réseau ou congés payés, etc.

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires, en particulier en ce qui concerne les avantages accordés aux rapatriés et aux familles des disparus pour les pèlerinages en Allemagne, prière de s'adresser à l'Amicale de Flossenbürg, 8, rue des Bauches, Paris (16<sup>e</sup>).

## 18 JUIN 1960

Nous informons nos camarades que, cette année, nous pensons pouvoir disposer d'un plus grand nombre de cartes que les années précédentes, pour la cérémonie du 18 juin au Mont Valérien.

Ce nombre sera cependant limité et nous conseillons à celles qui désireraient assister à cette cérémonie de s'inscrire le plus tôt possible à l'A.D.I.R.

# S E R V I C E   S O C I A L

## REMBOURSEMENT DES COTISATIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE

### TROP PERÇUES

Tous les pensionnés de guerre, veuves de guerre, affiliés et cotisant à ce titre à la Sécurité sociale en application des dispositions de la loi du 29 juillet 1950, qui, simultanément, cotisent également à la Sécurité sociale au titre d'une seconde pension ou retraite,

Puissent obtenir :

1<sup>e</sup> que le taux de la cotisation pré-comptée sur leur pension de victime de guerre soit ramené de 1,75 à 0,75 % ;

2<sup>e</sup> le remboursement des cotisations perçues à tort.

La demande doit être adressée avant le 30 juin 1960, de préférence par lettre recommandée, à la Caisse Primaire de Sécurité sociale de son domicile, en y joignant :

— des attestations des comptables-passeurs qui effectuent le service des pensions ou retraites et indiquant :

a) la nature de la pension,

b) pour les pensions autres que celles du Code des Pensions militaires d'invalidité, le nombre d'annuités sur lequel est calculée la pension, ou la durée d'affiliation au régime si la pension d'invalidité n'est pas calculée sur des annuités ;

c) le montant total des arrérages perçus par l'intéressé au cours de l'année civile considérée ;

d) le montant total des cotisations versées ou précomptées au cours de la même année.

*Il est à noter que ces dispositions ne s'appliquent pas :*

— d'une part, aux titulaires d'une pension vieillesse au titre des assurances sociales leur ouvrant droit aux prestations en nature de l'assurance-maladie ;

— d'autre part, aux titulaires d'une pension d'invalidité des assurances sociales ou d'une rente allouée au titre de la législation sur les accidents du travail.

## RÉFORME DU SERVICE DES SOINS GRATUITS

Décret n° 59-362 du 20 novembre 1959

Ce décret prévoit que :

Les victimes de guerre ont la possibilité de se faire hospitaliser dans tous les établissements publics ou privés, à condition, pour ces derniers, d'être agréés, et pourront, à la suite de cette hospitalisation, être admis dans une maison de convalescence agréée.



## RÉGIME DE RETRAITE DE LA FRANCE MUTUALISTE

Nous attirons l'attention de nos adhérentes sur la possibilité de se constituer une retraite annuelle de 720 NF par des versements annuels à la France Mutualiste.

Pour bénéficier de la participation de 25 % assurée par l'Etat, la demande d'inscription doit être adressée à la Société Mutualiste de Retraite des Anciens Combattants, 36, rue Boulanger, à Paris (10<sup>e</sup>), avant le 31 décembre 1960.

Les versements à effectuer variant avec l'âge des intéressés, toutes précisions seront obtenues en s'adressant à l'adresse précitée.

### A. ENGOUMÉ.

## ANNONCE

Notre camarade Mme Bazin, Hôtel Vaste Horizon, 186, chemin de Terron à Nice (Alpes-Maritimes), prend pensionnaires, 20 NF tout compris, ou demi-pensionnaires, c'est-à-dire sans le déjeuner, pour 16 NF tout compris. Le meilleur accueil est réservé aux anciennes déportées.

## La Rédaction de "Voix et Visages" s'adresse à vous

Vous serez certainement frappées par les qualités d'émotion et de style des textes si variés publiés dans le présent numéro de *Voix et Visages*. Ils ont tous été écrits par plusieurs de nos camarades qui ne sont pas écrivains de métier.

Que cela vous encourage toutes à nous adresser des souvenirs de Résistance ou de Déportation, votre opinion sur les grands problèmes actuels qui ne laissent aucune ancienne résistante indifférente, ou sur des problèmes plus spécifiquement nôtres. Nous réclamons aussi des photos et des dessins originaux, des cartes postales intéressantes. Contribuez toutes à la rédaction de « Voix et Visages » !

Certaines nous disent, modestement : « Je fais des fautes d'orthographe, des fautes de grammaire ! » Qu'elles ne s'inquiètent pas, non pas parce que certains romanciers connus en font..., mais parce que les ouvriers imprimeurs connaissent fort bien la syntaxe et nous corrigent discrètement !

### A. de SEYNES.

Nous cherchons, pour la rentrée, une camarade ou un de ses enfants ou petits-enfants, habitant près de l'A.D.I.R., de Saint-Germain-des-Prés ou de la Muette, qui veuille bien nous aider à la rédaction, la mise en page, l'impression de *Voix et Visages*.

## CARNET FAMILIAL

### MARIAGE

Régina Philippe, fille de notre camarade Mme Naudy, a épousé M. Jean Roques, Toulouse, 4 juin 1960.

### DÉCÈS

Mme Bloch-Lainé, femme de M. Bloch-Lainé, Directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, membre du Conseil d'administration des Amis de l'A.D.I.R. Paris, 10 mai 1960.

\* M. J.-M. Hallot, mari de notre camarade Mme Hallot, Château d'Ecquevilly (Seine-et-Oise), 21 avril 1960.

Mme Clémentine Heineman, belle-mère de notre camarade Rita Heineman, Paris, 4 avril 1960.

Mme Peltier, mère et grand-mère de nos camarades Mmes Malnati et Joly, Monthéillard, 28 avril 1960.

M. Joseph Aguilera, père de notre camarade Mme Zapater, Layrac-sur-Tarn, mai 1960.

## CROIX DU COMBATTANT

### VOLONTAIRE 1939-1945

Nous rappelons à nos adhérentes que les demandes doivent être adressées avant le 25 novembre 1960 à M. le Ministre des Armées, Bureau des Décorations, 10, rue Saint-Dominique, Paris (7<sup>e</sup>). Nous tenons à leur disposition les imprimés à remplir pour ces demandes.

*Conditions d'attribution* (décret du 25 novembre 1955) : Peuvent prétendre sur leur demande à la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, les personnes qui, titulaires de la Carte du Combattant Volontaire de la Résistance, ont servi dans une formation combattante au cours de la guerre 1939-1945; toutefois, cette dernière condition ne sera pas exigée des titulaires de cette carte qui remplissent l'une des conditions ci-après :

a) ont obtenu la carte de déporté-résistant;

b) ont reçu une blessure dûment homologuée comme blessure de guerre au cours d'actions dans la Résistance ou dans les rangs des Forces Françaises Libres;

c) ont été pour des faits de résistance ou au titre des Forces Françaises Libres, et à une date antérieure à celle de promulgation du présent décret, cités à l'Ordre avec attribution de la Croix de Guerre.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter les numéros 49 et 51 de *Voix et Visages*.

### A. D. I. R.

## 241, Boulevard Saint-Germain PARIS-VII

Métro : Chambre des Députés  
Autobus : 63 - 84 - 94

Cotisations Adhérentes : 5 NF min.

**C.C.P. Paris 5266.06**

Le Gérant-Responsable : A. Postel-Vinay  
Imp. Lescaret - 2, r. Cardinale, Paris-6<sup>e</sup>